

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de la communication et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

N° BIEP DE DIFFUSION

Intitulé du poste (F/H) : -

Maître assistant associé (mi-temps)

Groupe de disciplines : **HCA**

Discipline : **Histoire des cultures, des arts et des techniques (HCAT)**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maîtres-Assistants associé des ENSA**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : *Enseignement supérieur - Recherche*

Emploi(s) Type : *Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B*

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de : Grenoble

Adresse : 60 avenue de Constantine CS 12636 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSAG recrute un archéologue ou un architecte, pour enseigner principalement dans la formation post-diplôme DSA Architecture de terre, cultures constructives et développement durable (mention architecture et patrimoine), et également en cycle master.

Groupe de disciplines : HCA

Discipline : Histoire des cultures, des arts et des techniques

Charges pédagogiques :

160 h/an

- Dans le DSA Architecture de terre, cultures constructives et développement durable

L'enseignant prendra en charge plusieurs cours théoriques, d'une part sur l'histoire des cultures constructives des architectures de terre crue de l'Antiquité à nos jours (58h), et d'autre part sur le patrimoine : valeurs et documentation du patrimoine ; conservation préventive ; techniques de restauration ; archéologie et architectures de terre ; gestion du patrimoine (26h)

Il assurera l'organisation et l'encadrement d'un exercice in situ « Un patrimoine dans son territoire » permettant une mise en situation réelle des étudiants et une application concrète des connaissances transmises au préalable (analyse, diagnostic, parti d'intervention et propositions) (15h)

Il organisera des séminaires d'approfondissement et animera son déroulement (conférences et débats) en lien avec le laboratoire CRAterre et la chaire Unesco architecture de terre (14h)

Il assurera un enseignement méthodologique de préparation au mémoire et un accompagnement plus personnalisé des étudiants (22h)

- En cycle master

L'enseignant interviendra dans un ou plusieurs séminaires de master en M1 et/ou en M2. (environ 8 à 10h)

En deuxième année de master, l'enseignant participera activement à l'organisation et l'encadrement de l'option intensive, d'une semaine, intitulée : Architectures de terre contemporaines écoresponsables. (environ 15 à 20h)

Charges scientifiques :

Le candidat retenu inscrira son travail de recherche dans l'une des quatre formations de recherche de l'ENSAG. Il devra réfléchir à la manière dont ses activités de chercheurs peuvent nourrir la formation DSA Architecture de terre et plus globalement la pédagogie de l'ENSAG.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Titres ou diplômes requis :

Archéologue ou architecte, titulaire d'un doctorat ou inscrit en thèse

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Titres ou diplômes souhaités :

Un diplôme de spécialisation dans le domaine des architectures de terre et/ou de la conservation du patrimoine serait un plus apprécié.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

- Une expérience professionnelle avérée d'intervention sur des sites archéologiques et/ou patrimoniaux totalement ou en partie construits en terre crue est exigée.
- Une expérience dans la recherche est souhaitée, ainsi que dans sa valorisation (publications, conférences, expositions, etc.).
- Une capacité à travailler au croisement des disciplines architecture, histoire et archéologie est indispensable.
- Une expérience, même minime, d'enseignement en école d'architecture sera bienvenue.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Capacité à s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- capacité d'écoute et d'accompagnement des étudiants
- capacité à faire évoluer son enseignement
- motivation à s'investir dans la vie de l'établissement (implication dans les instances, etc.)

Environnement professionnel

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants chercheurs confirmés, l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble offre aux étudiants un enseignement à la fois professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation, avec le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversification des modes d'exercices. L'objectif pédagogique de l'école est de former des généralistes à la fois autonomes dans leurs pratiques et responsables devant la société. L'école a inscrit la problématique du développement durable dans son projet d'établissement.

L'École propose une formation supérieure conduisant en cinq ans au diplôme d'architecte ainsi qu'une formation d'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMO-NP).

Elle délivre un diplôme propre (DPEA) dans le domaine du design et un Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA) en Architecture de Terre. Elle participe au master « Sciences du territoire » avec l'Institut de Géographie Alpine (Université Joseph Fourier) et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (Université Pierre Mendès France).

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale. Elle accueille quatre formations de recherche habilitées par le Bureau de la recherche architecturale et urbaine dont trois laboratoires et une équipe qui sont membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

l'unité de recherche **Architecture Environnement** et **Cultures Constructives** regroupant les laboratoires **CRATERRE** et **Cultures Constructives**, le laboratoire **Cresson**, unité mixte de recherche CNRS avec le laboratoire CRENAU de Nantes, le laboratoire **les Métiers de l'histoire de l'architecture** et l'équipe **Architecture, Paysages, Montagne**

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

A l'ENSAG, le groupe de disciplines HCA compte quatre enseignants titulaires, dont deux professeurs HDR, et un maître-assistant associé.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la

Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la Culture
- Ce contrat est prévu pour un an (1er septembre 2017 au 31 août 2018) renouvelable le cas échéant
- Base de la rémunération brute mensuelle : 1098 €.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Qui contacter ?

Mme. Marie Wozniak directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble :

marie.wozniak@grenoble.archi.fr

Réception des candidatures avant le 20 juin 2017 minuit :

Mme La Directrice de l'ENSA de Grenoble

Adresse : 60 avenue de Constantine BP 2636 38036 Grenoble cedex 2

Par courrier et mail marie.wozniak@grenoble.archi.fr et copie à christian.rosique@grenoble.archi.fr

Sélection des candidatures du 21 au 23 juin

Audition des candidats sélectionnés les 26 et 27 juin

Validation au CA du 29 juin (**date sous réserve**)

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de votre enseignement à l'école d'architecture de Grenoble (2 pages maximum).
- CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte ou d'archéologue, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Copie des diplômes et attestation d'activité principale.